

# GAL ROYAN ATLANTIQUE, CRÉATION DU GIE «LES JARDINS DE L'ESTUAIRE» POUR LA STRUCTURATION DE LA FILIÈRE FRUITS ET LÉGUMES BIO POUR TOUS

Date de mise à jour : 27/10/2021

4 DOM DE LA GRAVELLE 17120 MORTAGNE-SUR-GIRONDE



## Identification du projet

Porteur de projet  
GIE Les Jardins de l'Estuaire

4 DOM DE LA GRAVELLE 17120 MORTAGNE-SUR-GIRONDE

Localisation géographique

Régional  
Nouvelle Aquitaine

Fonds

FEADER

Mesure

Mesure 19 - Soutien en faveur du  
développement local au titre de LEADER  
(DLAL)

---

Thèmes	Alimentation
Statut	Terminé
Début du projet	27/10/2021
Fin du projet	27/10/2022

---

Coût total	43 007,10€
Contribution du FEADER	24 719,10€
Contributions publiques	6 288,04€
Financements privés	12 000,00€

## Description du projet

### Contexte et objectif

"L'agriculture biologique est plébiscitée sur nos territoires avec une demande en fruits et légumes de plus en plus forte au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA). La CARA favorise le développement de la filière par la création de marchés bio, par son engagement avec le réseau bio sur les questions environnementales ainsi que sur l'approvisionnement des cantines et le soutien aux installations. Cette forte demande implique que nous nous organisions collectivement entre maraîchers bio et structurions la filière. Avec la création du GIE "Les Jardins de l'Estuaire", l'objectif est de se doter d'outils collectifs communs performants aussi bien en termes de production que de logistique et de stockage afin de répondre ensemble à ces enjeux. Ce changement d'échelle implique une mise à jour de la stratégie des fermes et, par la même occasion, un ensemble d'investissements".



Les associés du GIE les jardins de l'estuaire.

## Description du projet et de ses activités

1. Fédérer les maraîchers bios de proximité pour répondre à la demande croissante. La création du GIE permet des rencontres régulières, une solidarité facilitée entre paysans, la mise en communs d'outils et de matériel, mais aussi de savoir-faire et de compétences multiples.
  2. Augmenter les volumes de production pour la destiner à la restauration collective, qu'elle soit privée ou publique, et construire la filière en partenariat avec la CARA.
- Pour accompagner cette croissance, des investissements pour de nouveaux outils de production, de logistique et de stockage sont nécessaires.

## Fichiers à télécharger

[2019-capi-RoyanAtlantique-maraichage.pdf](#) (1,04 Mo)

## Informations supplémentaires

- **Rubriques :**

Territoire LEADER

- **Année**

2021

